



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032614-BF

n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024032614

Date de la
convocation
21.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date
d'affichage
21.03.2024

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Ilona BERNY-VILFROY, Christian AMEUR, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Absents donnant pouvoir: Sylvie VUILLET à Florence BONDUEL, Jonathan RÉMÉNÉ à Yann GOLLION, Aurélia BLOT à Jean-Claude TONDU, Aurélie DAUBIN à François DAUBIN.

Délibération
2024032614

Budget annexe assainissement, Approbation du budget primitif 2024 (HT)

Budget primitif voté en équilibre sur chaque section, détail par chapitres :

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

chapitre D 023	Résultat d'exploitation reporté	6 040.61 €
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	1 337.63 €
chapitre D 011	Charges à caractère général	6 500.00 €
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000 .00 €
chapitre D 014	Atténuation de produits	2 100.00 €
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 680.22 €
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	250.00 €
chapitre D 66	Charges financières	614.97 €
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	250.00 €
chapitre D 68	Dotations aux amortissements et provisions	500.00 €
	Total dépenses de fonctionnement	46 273.43 €
chapitre R 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 173.43 €
chapitre R 70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	34 100.00 €
	Total recettes de fonctionnement	46 273.43 €



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240326-2024032614-BF

Enregistrement ACTES

Conseil Municipal

Délibération numéro 2024032614

chapitre R 023	Virement de la section d'exploitation		1 337.63 €
chapitre R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		23 680.22 €
chapitre R 13	Subventions d'investissement	17 017.00 €	3 983.00 €
chapitre R 16	Emprunts		99 406.06 €
	Total recettes d'investissement		145 423.91 €
chapitre D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		123 359.49 €
chapitre D 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 173.43 €
chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées		5 355.59 €
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	2 535.40 €	
chapitre D 21	Immobilisations corporelles		2 000.00 €
	Total dépenses d'investissement		145 423.91 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Adopte le budget primitif 2024 du budget annexe assainissement détaillé ci-dessus.

Le Maire,
Florence BONDUEL.

Le Secrétaire de séance,
Sophie THIRET épouse ALLION,
Conseillère municipale.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>